



Septembre 2010

Concerne: Deux propositions concrètes pour une démocratisation de l'université

La question de l'accès à l'enseignement supérieur fait l'objet d'une certaine attention en ces temps de table ronde, de décret « Marcourt » et de refonte globale du paysage de l'enseignement supérieur dans le cadre des fusions. Certains acteurs du secteur (étudiants, enseignants, chercheurs, autorités académiques, autorités politiques, personnel de terrain) s'interrogent sur les moyens de garantir *la gratuité*, d'autre *l'équité*, d'autre enfin *l'efficacité* de cet enseignement et ce, dans le but d'une augmentation de l'accès aux études supérieures ou d'une réduction des inégalités sociales face à ces études.

S'agissant d'une question aussi cruciale que celle de la démocratisation du savoir, il est nécessaire d'appuyer nos réflexions et nos actions sur des bases solides. Or force est de constater que nous n'avons en réalité aucune information structurée et régulièrement remise à jour. Dans le même ordre d'idée, la connaissance des différents processus à l'œuvre dans le milieu étudiant est fort parcellaire. Une meilleure vision de la réalité est indispensable pour avancer de manière éclairée. Nous avançons ici deux propositions allant dans ce sens :

1. La création d'un observatoire de la condition étudiante

Cette proposition, loin d'être neuve<sup>1</sup>, est toujours d'une actualité brûlante. La création d'un OCE au niveau communautaire est une initiative fortement souhaitable, mais sur laquelle nous n'avons que peu d'influence. L'UCL peut cependant agir à son propre niveau. Un observatoire local pourrait exister, et apporterait une plus-value incontestable, en incitant peut-être même à la création du premier. Un OCE à l'UCL devrait donner une connaissance plus complète et plus objective du monde étudiant, permettant alors d'agir concrètement.

Les moyens engagés en Communauté française et particulièrement dans notre université ne sont en effet pas négligeables mais contrairement à d'autres pays (France,

---

1 Les lignes suivantes font écho aux propositions du rapport MOC/UCL publié en 2002



Allemagne, Suisse), aucune évaluation de l'efficacité des politiques menées n'existe chez nous. Il est impératif que les moyens disponibles soient utilisés à bon escient ; un OCE sera un outil au service d'une prise de décision plus efficace dans ce domaine.

Sans statuer sur la forme que prendrait un tel observatoire, il aurait pour objectif de rassembler et coordonner les informations utiles relatives aux conditions de vie des étudiants, de construire des outils permettant de repérer et mesurer les changements, cette connaissance devant permettre de mener une politique sociale efficace, de stimuler et de suivre des études sur la compréhension des phénomènes liés à la question de l'accès à l'université.

## 2. Une actualisation du rapport MOC UCL

Le rapport MOC UCL publié en 2002 aurait pu être l'occasion d'enfin concrétiser une réflexion de longue haleine . Malheureusement, force nous est de constater que 8 ans plus tard rien n'a réellement été fait , ni à l'UCL, ni, plus généralement, en Communauté française. Cependant en 8 ans, une série de réalités a changé, et le rapport MOC UCL qui avait fait grand bruit en son temps a aujourd'hui pris de l'âge. Il conviendrait d'actualiser ce rapport afin d'avoir une vision globale et actuelle sur la question de la démocratisation à l'UCL.

**EN CONCLUSION, l'AGL plaide pour la création d'un groupe de travail du CASE afin d'examiner les modalités de création d'un observatoire de la condition étudiante et d'actualiser rapidement le rapport MOC/UCL.**